



Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service
Réglementation et réclamations
Affaires juridiques et secrétariat corporatif
Ligne directe : (514) 598-3767 Télécopieur (514) 598-3839
Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 2 juillet 2019

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Notre dossier : 312-00833
Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Conformément à la demande formulée par la Régie dans sa correspondance du 20 juin 2019 (A-0035), Energir communique les informations suivantes en prévision de l'audience des 16 et 17 juillet 2019.

Présentation de la preuve par les témoins d'Energir

La présentation de la preuve quant à la fixation provisoire d'un tarif GNR sera effectuée par le panel suivant :

Martin Imbleau
Vice-président principal
Développement, communautés, affaires corporatives et sécurité

Mathieu Johnson
Directeur adjoint
Stratégie et développement du GNR

Caroline Dallaire
Directrice adjointe
Réglementation et tarification

Catherine Simard
Chef de service
Réglementation et GNR

Ces témoins effectueront une présentation dont la durée est actuellement estimée à 20 minutes.

Énergir est à finaliser les *curriculum vitae* de l'ensemble des témoins ci-haut mentionnés et verra à les déposer au dossier de la Régie dès que possible.

Temps prévu pour l'argumentation d'Énergir

Énergir demande à la Régie de lui réserver une période de 45 minutes pour son argumentation.

Représentations additionnelles quant à la suite du dossier

Tel qu'indiqué dans notre correspondance du 19 juin 2019 (B-0091), Énergir souhaite saisir l'occasion que lui présente l'audience des 16 et 17 juillet 2019 pour effectuer des représentations quant à la suite du dossier, notamment afin de planifier les prochaines étapes.

Énergir demande à la Régie de réserver une période de 20 minutes pour effectuer ses représentations.

Moyens préliminaires

Énergir réserve ses droits afin de formuler des représentations à l'endroit de tout moyen préliminaire pouvant être soulevé, le cas échéant, à l'encontre de sa demande.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb